

RAPPORT MORAL 2018-2019 DE L'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL

INTRODUCTION

Vous avez consulté l'ensemble des rapports des commissions que vous avez téléchargés sur le site internet de la LBVB. Puisque vous en avez pris connaissance avant l'AG, nous ne les passerons pas en revue un par un. Seul vous sera présentée un PowerPoint résumant l'ensemble de l'activité de la LBVB pour cette année 2018-2019.

1. LA GOUVERNANCE 2018-2019 :

NOM Prénom,	Poste	
AVIGNANT Odile	Déléguée CD22	
CONAN Arnaud	Vice-Président, membre de la Commission Sportive	
GOUIN JEAN LUC	Médecin Régional	
FAUVEL Robert	Membre de la Commission Sportive	
GRAIGNIC Christophe	Délégué CD56, Président Commission Discipline et Appel	
HAMON Pierrick	Suppléant CD22, membre de la Commission Sportive	
KERMABON Damien	Président Commission Arbitrage	
LARRIBE Charles-Edouard	Président Commission Statuts et Règlements	Délégué FFVB
LE COZ Eric	Trésorier-Adjoint	
LE THOMAS Viviane	Présidente	Déléguée FFVB
LETO ANTONIO	Membre de la Commission Sportive	
MABILLE Gérard	Secrétaire Général	Membre CA FFVB
METAYER SANDRINE	Trésorière	
PRIGENT Olivier	Délégué CD29	
QUINTIN David	Délégué CD35, Président Commission Financière	Délégué FFVB
RAMARD Florence	Suppléante CD35	
RIBOUS Alain	Président Commission Technique	
RIVOLIER Laëtitia	Suppléante CD56	

2. LES LICENCIES AU 31 05 2018 :

LBVB	22	29	35	56	LIGUE
Au 31/05/2018	1234	995	4737	977	7943
Au 31/05/ 2019	1218	1150	4935	1025	8328
Différence	-16	155	198	48	385

Evolution depuis 2011

LBVB	CD22	CD29	CD35	CD56	LBVB
2011	1038	863	4365	820	7086
2012	1191	909	4183	814	7097
2013	1028	911	4178	987	7104
2014	1048	927	4084	948	7007
2015	1026	969	4121	961	7077
2016	1189	1038	4411	948	7586
2017	1220	1024	4853	1017	8114
2018	1234	995	4737	977	7943
2019	1218	1150	4935	1025	8328

Focus sur la licence volley pour Tous

	22	29	35	56	LIGUE
Au 31/05/2016	22	0	26	38	86
Au 31/05/2017	55	9	76	71	211
Au 31/05/2018	67	28	57	95	247
Au 31/05/2019	65	33	70	93	261

Rappel du principe de la licence volley pour tous :

- Aucune participation à des championnats
- Licence destinée à la pratique mise en place par les clubs, et si souhait pour des projets d'animation territoriale par les CD.

Cette licence permet de :

- Garder les licenciés qui s'orienteraient vers des pratiques « sauvages » et/ou auto organisées
- Proposer des pratiques adaptées aux publics des clubs / détente, loisir, santé...
- Laisser la possibilité aux clubs de créer et mettre en œuvre de nouvelles formes de pratiques

Cette licence est mobilisable dans le cadre du PRI

Elle permet ainsi de répondre aux nouvelles attentes des pratiquants qui veulent évoluer sans contrainte de compétition

Le coût de cette licence est de 6€36 pour la FFVB. La Ligue pourrait prendre 9€, les départements ne peuvent pas prendre de part financière.

Répartition des 15€36 par licence VPT en BZH : FFVB=6€36, LBVB= 1€50

Reversement aux clubs : 7€50

3. LA VIE DES CLUBS

2018 – 2019	22	29	35	56	TOTAL
Non-réaffiliation	0	1	1	0	2
Nouveaux clubs	0	0	3	0	3
Nombre de clubs	10	9	62	14	95

- NB de licences en 2017-2018 : 7943 au 31 mai
- NB de licences en 2018-2019 : 8328 au 31 mai

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de licenciés : 9ème rang avec 8328 licences

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de clubs : 9e rang avec 95 clubs

4. CLASSEMENT DES CLUBS en cette fin d'année sportive 2018–2019 :

PN

	MASCULIN	FEMININ
1	PIPRIAC CANTON	BREST ESL
2	GOELO SBCA	LANESTER FL
3	BREST ESL	RENNES EC
4	ST RENAN IROISE	MARPIRE CHAMPEAUX
5	FOUGERES VOLLEY	QUIMPER V29
6	QUIMPER V29	AURAY
7	MARPIRE CHAMPEAUX	ST GREGOIRE
8	RENNES CPB 35	CESSON ST BRIEUC
9	CESSON ST BRIEUC	LANNION ASPTT
10	LE RHEU	KLOAR AVEN 29
11	PLANCOET	JANZE CORPS NUDS
12	LORIENT PL	GOELO SBCA

R

1	13	RENNES JA	PLANCOET
2	14	CONCARNEAU	VANNES V56
3	15	PLOEMEUR	ST RENAN IROISE
4	16	RENNES EC	CONCARNEAU
5	17	BAIE D'ARMOR	PLECHATEL
6	18	ST GREGOIRE	SIXT SUR AFF
7	19	RENNES CPB 35	GUIDELOISE
8	20	KLOAR AVEN	EV LIFFRE
9	21	JANZE CORPS NUDS	GUIGNEN US
10	22	GUIDELOISE	HAUTE VILAINE
11	23	ORGERBLON	SANTEC
12	24	SANTEC	ST MALO
13	25	HAUTE VILAINE	PONTIVY VOLLEY
14	26	ST MALO	FOUGERES VOLLEY
15	27	ROMILLE	GUIPRY MESSAC
16	28	VANNES V56	BROCELIANDE
17	29	GUIPEL	RENNES CPB
18	30	LANNION	BREST ESL
19	31	CESSON OC	CESSON ST BRIEUC
20	32	BRUZ	ESPB
21	33	BREST ESL	LANGAN
22	34	GUINGAMP	RENNES EC
23	35	0	LORIENT PL
24	36	0	LE PERTRE

5. LES LABELS DE L'ANNEE

LABEL CLUB FORMATEUR PERFORMANCE

- LANNION
- RENNES EC

LABEL CLUB FORMATEUR EXCELLENCE

- CESSON ST BRIEUC
- GOELO SPCA
- QUIMPER V29
- PIPRIAC CANTON
- RENNES CPB 35

LABEL CLUB FORMATEUR FUTUR

- KLOAR AVEN 29
- BREST ESL
- LOUVIGNE DE BAI
- TORCE ST MEDARD
- MARPIRE CHAMPEAUX
- FOUGERES VB
- ST MALO VBC
- CHANTEPIE AS
- OC CESSON
- GUICHEN VB
- PLOEMEUR VOLLEY
- GUIDELOISE
- PAYS D'AURAY VB

6. LES PALMARES JEUNES

a) Le Pôle Espoirs de Dinard :

4ème des Interpôles Nord (3D) - 8ème des Interpôles (4D / 1V)

- Timothé GALTIE, Simon MAGNIN en Equipe de France U17 (WEVZA Décembre, TQCE Avril, CE en Juillet)
- Galtie, Magnin, Furic, CHAMPION DE FRANCE M17 avec ASB Rezé
- Bougerolles en Finale en M15 avec le REC
- 9 Sortants en fin de saison :
- Pas d'entrée au CNVB (refus d'1 joueur)
- 5 CFC (1 Sète N2 / 1 Montpellier N2 / 3 Rezé N2)

Pensionnaires admis pour la saison 2019-2020

8 Entrants - groupe de 16 Joueurs (12 BZH / 4 PDL).

Composition :

- *ECKENSCHWILLER / BOUGEROLLES / KONE du club du REC (35)*
- *JACOB du club du Goëlo (22)*
- *BIHOUEE du club de Cesson St Briec (22)*
- *JABOT du club d'Orgerblon (35)*
- *MONFORT du club de Quimper (29)*
- *MORTIER du club de Pipriac (35)*
- *JACK du club de PL Lorient (56)*
- *HELLANDAIS du club de Haute-Vilaine (35)*
- *POISSON du club de Romillé (35)*
- *MILLOUR du club de Lannion (22)*
- *MAGNIN / FROMENT du club de ASB Rezé (PDL)*
- *FRUGIER / MAIRESSE du club de Couëron (PDL)*

Quelques joueurs seraient susceptibles de changer de club à l'intersaison pour raison de niveau de pratique

b) LES VOLLEYADES

M15 2019 à Vitrolles :

Le comité directeur de la ligue de Bretagne a une fois de plus souhaité encourager la formation des jeunes joueurs et qu'un maximum de jeunes puissent participer aux volleyades. C'est pourquoi 4 équipes ont été à nouveau engagées.

- L'équipe 1 masculine termine à la 7^{ème} place sur 22 équipes
- L'équipe 2 masculine termine à la 20^{ème} place sur 22 équipes
- L'équipe 1 féminine termine à la 13^{ème} place sur 23 équipes
- L'équipe 2 féminine termine à la 20^{ème} place sur 23 équipes

M17 2019 à Chatenay-Malabry :

- L'équipe féminine termine à la 4^{ème} place sur 12 équipes
- L'équipe masculine termine à la 5^{ème} place sur 12 équipes

M13 2019 à Vitré :

- L'équipe féminine du CD35 termine à la 4^{ème} place sur 26 équipes
- L'équipe féminine du CD56 termine à la 22^{ème} place sur 26 équipes
- L'équipe masculine du CD35 termine à la 7^{ème} place sur 26 équipes
- L'équipe masculine du CD22 termine à la 16^{ème} place sur 26 équipes

Avec une impressionnante organisation en milieu rural, orchestrée par les clubs du Pays de Vitré avec l'aide du Comité 35.

c) LE CHALLENGE REGIONAL DU JEUNE VOLLEYEUR 2019 à LANESTER

Avec une très belle organisation, et la participation des Joueurs du Pôle de Dinard

d) LES FINALES COUPE DE BRETAGNE JEUNES

Au Pertre avec l'ESPB Entente Sportive des Portes de La Bretagne , le 12 mai 2019 pour les M11-M15

CATEGORIE	PLACE	MASCULINS	PLACE	FEMININS
M11	1^{er}	ST MALO		
	2^e	PIPRIAC		
	3^e	AURAY/ GUIDEL		
	4^e	MOULINS ESC		
M15	1^{er}	RENNES CPB	1^{er}	QUIMPER V29
	2^e	SESPB	2^e	KLOAR AVEN 29
	3^e	ST MALO	3^e	ST MALO

	4è	QUIMPER V29	4è	TORCE SM
--	----	-------------	----	----------

à Vannes le 18 mai 2019 pour les M13-M17

CATEGORIE	PLACE	MASCULINS	PLACE	FEMININS
M13	1er	ORGERBLON	1er	MONTGERMONT
	2è	VANNES V56	2è	TORCE SM
	3è	MOULINS ESC	3è	VANNES V56
	4è	PLANCOET ASC	4è	FOUGERES VOLLEY
M17	1er	TORCE SM	1er	CESSON OC
	2è	FOUGERES VOLLEY	2è	TINTENIAC
	3è	PIPRIAC	3è	ESPB
	4è	RENNES CPB	4è	AURAY

e) LES FINALES REGIONALES JEUNES

M13/M17 2019 le samedi 25 mai 2019 à Cesson St Brieuc, Lannion et Plancoët :

	FEMININ		MASCULINS
M17 EXCELLENCE	RENNES CPB ESPB PIPRIAC CESSON OC	1er 2ème 3ème 4ème	RENNES EC GOELO GUIDEL-PLOEMEUR-LORIENT CESSON ST BRIEUC
M17 PROMOTION HONNEUR	PLANCOET BREST ESL TORCE SM	1er 2ème 3ème	ORGERBLON FOUGERES ST MALO
M17 HONNEUR	LORIENT PL MARPIRE CHAMPEAUX BROCELIANDE	1er 2ème 3ème	RENNES JA PLANCOET GUICHEN
M13	RENNES EC ST MALO CESSON ST BRIEUC VANNES V56	1er 2ème 3ème 4ème	RENNES EC GOELO LANNION VANNES V56 1
	PLOEMEUR GOELO KLOAR AVEN QUIMPER V29	5ème 6ème 7ème 8ème	ORGERBLON QUIMPER V29 SANTEC VANNES V56 2

M11/M15 2019 le dimanche 26 mai 2019 à Quimper :

	FEMININ		MASCULINS
M15 EXC	RENNES CPB AURAY PIPRIAC CESSON ST BRIEUC	1er 2ème 3ème 4ème	RENNES EC PIPRIAC LANNION
M15 PRO HON	ST MALO ESPB PLOEMEUR MONTGERMONT	1er 2ème 3ème 4ème	
M15 HON	FOUGERES GUIDEL LE PERTRE	1er 2ème 3ème	ESPB KLOAR-GUIDEL- PLOEMEUR CESSON ST BRIEUC
M11	ST MALO PLECHATEL GUIDEL LEFF	1er 2ème 3ème 4ème	ST MALO LANNION RENNES EC PLOEMEUR
	CORLAY QUIMPER 1 VANNES QUIMPER 2	5ème 6ème 7ème 8ème	CORLAY AURAY CONCARNEAU QUIMPER

7. DATES ET ETAPES DU BBVT

1^{er} juin ST MALO

8 juin LORIENT

15 juin CLOHARS CARNOET

23 juin GOELO SBCA

30 juin ST CAST LE GUILDON

8. REALISATIONS 2018- 2019 : SERVICES AUX CLUBS ET COMITES DEPARTEMENTAUX

a) ACTIONS DU CTS :

PARTICIPATION A LA VIE FEDERALE		Nombre de journées pour		
		LBVB	FFVolley	DRJSCS
		84	7	8
ACTIONS LIGUE	Participation aux réunions du CODir LBVB	4		
	Participation aux réunions de commissions de la LBVB	2		
	Participation aux AG de la ligue / CD	2		
	Participation aux réunions de la commission Volley du conseil général d'ile et vilaine ou OCAS	4		
	Participation aux réunions fédérales (commission développement ou sujet ponctuel)		2	
	Contributions à l'élaboration du projet de la Ligue	4		
ETR	ETR - Réunion en face à face	4		
	ETR - Coordination - Prépa - Bilan et suivi d'action - cadre et projet (+ mailing - téléphone)	10		
	CJV (présence et coordination)	2		
	La vie fédérale et sa déclinaison territoriale (conseil - accompagnement auprès des clubs - dirigeants)	30		
	La vie fédérale et sa déclinaison territoriale (Zénith - Label - année du volley - smashy dispositif du moment)	5		
	Dynamiser le réseau prof EPS (Educ volley - développer des sections sportives)	1	1	
BEACH	ETR Beach Réunion	2		
	BBVT -coordination et suivi	4		
	BBVT - présence terrain (Finale + une ou deux étapes)	4		
	Training camp - coordination suivi - visite	4		
	King of the Beach	2		
	Participation aux réunions de cadres DRJSCS (2*2 jours)			4

	Formation professionnelle continue (Plan National de Formation et/ou PRF)		4	4
Développement du sport de haut niveau				
		Nombre de journées pour		
		LBVB	FFVolley	DRJSCS
		45	5	2
	Suivi des CFCP (une visite par an) Quimper et Rennes			2
	Gestion des CRE M14 Filles (détection sur plateau / bilan = 1 jour par stage)	10		
	Suivi détection nationale (suivi-téléphone et visite sur site)		1	
	Stage CRE M14 (5 * 4 jours + Volleyades)	24		
	Sélection pôle Sablé	1		
	Sélection pôle Dinard	1		
	Sélection CLE Bréquigny	1		
	Coordo CLE Bréquigny (réunions, suivi, rentrée, match amicaux ...)	3		
	Interdep M13/M15 (présence et coordination)	2		
	Interdep M11 (présence et coordination)	1		
	Minivolleyades et/ou visite stage Sélection Comité	2		
	Participation au colloque des cadres techniques DTN multi secteur		4	
Prévention par le sport et protection des sportifs				
		Nombre de journées pour		
		LBVB	FFVolley	DRJSCS
		0	0	2
	Prévention du dopage			1
	Promotion des APS comme facteurs de santé			1
Promotion des métiers du sport				
		Nombre de journées pour		
		LBVB	FFVolley	DRJSCS
		31	32	15

DRE 1 - certificat d'animateur	4		
DRE 1 - certificat d'initiateur	6		
DRE 1 - certificat d'éducateur	3		
DRE 2 - M1 - Animateur Beach	3		
DNE 1 - M3 - Gestion de projet		3	
DNE 1 - M7 - Préparation mentale		6	
DNE 2 - M9 - Instructeur Beach		5	
DEE 1 - M7 - Visualisation		3	
BPJEPS - Elven (face à face pédagogique + coordo)	5		
BPJEPS - Dinard (face à face pédagogique + coordo)	3		
Réunion de suivi VAE + dossiers éventuels			3
Jury BPJEPS SCO - Commission plus réunion plus observation (service formation DRJSCS)			5
Réunion de service formation			2
Réunion de secteur formation		10	
Réunion FAC calage de la convention et suivi stagiaire - relation (Brest et Rennes)	2		
Info - veille - lecture texte administratif	5	5	5

b) ACTIONS DES AGENTS EN PLAN SPORT EMPLOI

Dans le cadre de la mutualisation des emplois, la ligue porte 4 emplois.

A ce titre elle est l'employeur du salarié qui travaille sous convention avec les comités départementaux, les clubs.

Cette mutualisation se fait sous forme de mise à disposition avec convention. La mise à disposition est non lucrative et le coût salarial est facturé à l'euro près. La convention répond à des besoins récurrents ou permanents, et crée une solidarité financière et juridique entre les parties.

Chaque convention précise l'organisation du temps de travail du salarié : volume d'heures, coût et dates ; elle est révisable tous les ans afin de s'adapter aux éventuels besoins ponctuels des structures et/ou à l'évolution de leur activité, de leurs projets.

Afin d'éviter toute erreur, la rédaction de la convention a été supervisée par le conseiller juridique de la FFVB.

- Recrutement coordinateur PRI Ugo Boscolo qui a pris ses fonctions en novembre 2018
- Recrutement entraineur Léo Bonnin en remplacement de Hubert Cazabon qui a pris son poste en septembre 2018
- Rupture conventionnelle Yves Méot début octobre 2018
- Démission Hubert Cazabon (recruté par le CREPS Montpellier)

PSE 56 : Monsieur Samuel FREY

Activités :

- 1) Club
 - Formation d'entraîneurs bénévoles
 - Organisation de séances d'entraînement
- 2) Ligue Bretagne VB
 - Référent Technique LBVB sur le Département 56
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire :

- 1) **Ligue Bretagne : 46.61 %**
- 2) **Clubs du 56 : 53.39%**

Pôle Espoir Dinard/Bassin Nord35-Est22 : Monsieur Léo Bonnin

Activités :

- 1) Ligue Bretagne VB / Pôle Espoir Dinard
 - Entraîneur Adjoint
 - o Entraînement Volley
 - o Compétitions Interpôles
- 2) Ligue Bretagne VB :
 - Stages Régionaux M15 et/ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional
 - Actions Techniques Régionales (ETR)
 - Beach Volley Régional
- 3) Bassin de Dinard
- 4) Encadrement club Dinard
 - Développement

Répartition du volume horaire :

- 1) **LBVB/Pôle Espoir : 77.60 %**
- 2) **Club Dinard : 22.40%**

PSE – Nord CD29 : Monsieur Kevin CHANTELOU

Activités :

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
 - Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
 - Formation de Cadre Niveau Départemental
 - Développement de la Pratique
- 2) Bassin de Pratique (Morlaix/Brest/Landerneau/Guipavas) :
 - Entraînement Equipes Jeunes
 - Développement des Clubs
 - Structuration
- 3) Ligue Bretagne VB
 - Co-Référent Technique LBVB sur le Département 29
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) **Club/CDVB : 90%**
- 2) **Ligue Bretagne : 10 %**

c. ACTIONS TECHNIQUES

Les Camps d'été Beach se déroulent du 23 juin au 28 juin 2019 à Clohars Carnoët et du 30 juin au 6 juillet à la Trinité sur Mer.

3) Un CRE Beach se déroulera en simultané avec le Camps d'été Beach de Clohars.

→ **Cf. Bilan actions techniques.**

d. ACTIONS DU COORDINATEUR PRI

- **En priorité l'action du coordinateur se fait** en soutien des projets orientés PRI (conception, construction des dossiers, démarches). Toutefois en fonction des opportunités et des demandes le coordonnateur s'est adapté aux demandes et opportunités qui se sont offertes..

Action 1

Recenser les données sur le territoire et déterminer des axes d'interventions (données site CGET). L'idée était de voir sur quelle donnée objective on pouvait s'appuyer pour définir des priorités d'actions PRI et partir de ces infos pour développer une vision à présenter aux clubs / comités mais surtout aux collectivités et organes susceptibles de financer nos actions après avoir déterminé quel territoire démarcher.

Résultat des requêtes :

- la carte du nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants (cfpj), met en évidence un déficit clair dans le centre ouest. Ce déficit à mettre en relation avec la proximité d'équipements et clubs sportifs, bien sûr. La carte des équipements sportifs pour 10 000 habitants (cfpj) montre justement une différence très importante entre le 29 / 56 (bien équipés) et le 22 / 35 beaucoup moins équipés. Mais la donnée se fait par département et n'est donc pas très fine.

La conclusion que l'on puisse tirer de ces données est donc que l'inégalité d'accès aux clubs et équipements sportifs touche (au moins) particulièrement le centre Bretagne dans le 22

Les cartes (par EPCI) de la part des femmes parmi les licenciés sportifs, nous apprend que :

Plus on avance en âge plus les femmes sont sous représentées... mais la tendance s'inverse après 60 ans avec une surreprésentation sur une bonne moitié du territoire

C'est en Finistère Nord que la représentation des femmes est la meilleure, en Finistère sud et centre Bretagne qu'elle est la moins bonne

En centre Bretagne les filles sont bien représentées jusqu'à 14 ans puis très sous représentées sur la classe 15- 59 ans (quitteraient-elles le "pays" davantage que les hommes ?)

La meilleure représentation de femmes en 15 - 29 ans est dans les zones urbaines.

La classe d'âge 30 - 59 ans est celle où les femmes sont le plus sous représentées

Si l'on recoupe avec les données sur l'espérance de vie des femmes, Finistère et Côtes d'Armor sont dans une moins bonne situation que le Morbihan et (surtout) l'Ille et Vilaine.

Au global les choses sont sans doute à affiner mais, **côté pratique sportive des femmes, les efforts seraient à concentrer sur les tranches d'âge 15 - 59 (correspondant aux femmes en activité) et sur les zones rurales.**

- la carte des Zones de Revitalisation Rurale (cfpj) où l'on voit que :

Seul le Centre Bretagne est concerné, jusqu'à l'entrée de la presqu'île de Crozon et à l'exclusion du 35 (sauf sur une zone isolée à l'ouest de Fougères)

Certaines communes sont sorties du ZRR en 2017 et continueraient d'en bénéficier jusqu'en 2018 seulement (zones de Carnoët - Callac et Nord-Ouest de Pontivy)

J'ai extrait la liste des communes, mais seuls les codes postaux apparaissent dans le fichier (pas les noms de communes) donc pas très pratique.

2 générations de Pôles d'Excellence Rurale ont été labellisés ainsi (PER), dont 34% **sur des projets concernant l'amélioration des services à la population... dont le sport fait partie.**

-Cartes du nombre de Quartiers Politique de la Ville et de la population (nombre d'habitants) vivant dans un QPV.

Globalement ces cartes n'ont rien de surprenant mais au moins connaît-on les communes ayant des QPV

On peut aussi voir la part de la population municipale habitant dans un QPV, ce qui permet de voir là où les inégalités seraient le plus concentrées. En l'occurrence le "quinté dans l'ordre" est : Rennes, Saint-Brieuc, Brest, Vannes, Lorient

Nous n'avons pas trouvé de stats sur les réfugiés et les personnes en situation de handicap par exemple.

Sur le SIG de l'observatoire il est possible d'avoir de l'info par commune / EPCI...

Actions 2

- Organisation des Journées Armoricaïnes de Volley Assis (JAVA) conformément aux axes de financements du CNDS 2018
- 4 dates de posées et 1 date annulée faute de participants. Cette action a été labellisée par la FFVB année du volley avec un lot de bracelets et de t-shirts "année du volley".
- Organisation et recherche de financements pour « C'est L'Armor à la plage » conformément au financement DRJSCS dans le cadre des journées Olympiques. Ces journées labellisées année du volley ont été organisées par la LBVB les 22/23 juin à Binic II s'agissait d'une manifestation "sport pour tous", dans le cadre de la Fête du Sport et de la Journée Olympique. Au programme : découverte et pratique en volley de plage, beach-volley, soft volley, beach-tennis et paddle. Le projet a reçu un financement de 5000€ Il a été plébiscité au niveau régional pour attribution d'une dotation nationale complémentaire... mais n'a finalement rien obtenu.
- Envoi et traitement du questionnaire services aux clubs et CD afin que la ligue adapte son offre de service en fonctions des clubs et CD
- Rencontre avec les 4 CD de la Région pour présentation du PRI et identifier les besoins. À la suite de la présentation du P.R.I. et des différents dispositifs de soutien financier aux projets des CD et clubs, envoi des documents présentés.
- Recensement des actions « volley sante » parmi les clubs bretons.
- Recensement des besoins des clubs et Comités au sujet des services civiques.
- Info aux clubs et CD sur le dispositif fédéral, créé en 2017, sur la possibilité de création de clubs filleuls :
Ce dispositif répond notamment aux problématiques de création de clubs dans des zones peu denses et à la difficulté de leurs trouver des dirigeants. Les dirigeants d'un club "parrain" peuvent en effet rester dirigeant de leur club filleul pendant une durée d'au moins 3 ans. Vous pouvez ainsi créer plusieurs clubs filleuls, au sein d'un GSA, et capter des licenciés qui ne viennent pas actuellement jusqu'à votre club parrain, souvent pour des raisons de distance.
Autre effet intéressant lié à la création de club(s) filleul(s) : occuper des créneaux horaires de nouveaux gymnases.
L'occupation de ces créneaux vous permet à la fois de freiner la "concurrence" d'autres disciplines mais surtout d'entrer en contact avec de nouvelles communes et créer des liens utiles pour vos projets de développement (actions dans les écoles, les EHPAD, auprès des familles, des entreprises, etc.).

Tous les documents émis et transmis dans le cadre de ces actions sont des outils à disposition des clubs, CD élus et bénévoles et doivent leur permettre:

- de prendre conscience des évolutions en cours concernant les principes de financement du mouvement sportif de la part de l'État
 - d'appréhender la notion de P.R.I.
 - de prendre connaissance des aides mobilisables pour construire les projets, pérenniser les emplois et bâtir l'avenir des clubs
 - de se familiariser avec les opportunités de développement de fonds propres par la mise en place de projets hors cadre de subvention
- La diversification des ressources apparaît souvent comme fondamentale face aux réductions et aux réorientations des enveloppes du CNDS.

Action 3

Dossiers CNDS « territorial » (cf. partie 8. Agence du Sport)

La gestion fédérale du CNDS « territorial » impute aux Ligue un rôle nouveau concernant la gestion de cette campagne de financement. Les Ligues sont désormais représentées au niveau de la commission fédérale décidant de la répartition des crédits par Région. Elles siègent également dans le jury d'attribution aux Comités Départementaux, et aux côtés de ces derniers pour l'attribution aux clubs. Les Ligues ont donc dû désigner un référent opérationnel vis-à-vis de la FFVB, en charge de transmettre les informations dans les 2 sens.

La FFVB a présenté un Projet Sportif Fédéral tenant rôle de cahier des charges et des critères pour l'attribution de ce financement ex-CNDS.

Chaque structure était autorisée à monter un seul dossier, au sein duquel il pouvait renseigner plusieurs actions, dans la limite de :

* 3 fiches « PROJET » maximum par dossier Club

* 4 fiches « PROJET » maximum par dossier Comité ou Ligue

Le seuil minimum de demande par dossier était de 1 500 € (ou 1 000 € en ZRR)

Les demandes de budgets ex-CNDS ont totalisé de demande 168 K€ en Bretagne, dont 70 K€ pour la Ligue.

Les dossiers seront examinés le 10 juillet 2019 par la commission fédérale Ad hoc qui statuera sur l'attribution des crédits par ligue.

FFVB-19-0014	77784900000000	PATRONAGE LAIQUE DE LORIENT	56100	Bretagne	Local	4 000 €
FFVB-19-0021	44774000000000	JEANNE D'ARC DE PLECHATEL	35670	Bretagne	Local	6 100 €
FFVB-19-0025	50800100000000	CLUB OLYMPIQUE GUIPELLOIS	35440	Bretagne	Local	3 500 €
FFVB-19-0027	80210800000000	JANZE CORPS NUDS VOLLEY BALL (JCNVB)	35150	Bretagne	Local	1 500 €
FFVB-19-0029	33471900000000	COMITE DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL	35065	Bretagne	Départemental	20 500 €
FFVB-19-0040	44011100000000	VOLLEY BALL GREGORIEN	35760	Bretagne	Régional	600 €
FFVB-19-0043	81173400000000	DINARD COTE D'EMERAUDE VOLLEY	35800	Bretagne	Local	1 500 €
FFVB-19-0053	77774700000000	ASSOCIATION SPORTIVE, CULTURELLE ET LOISIRS JEANNE D'ARC	35700	Bretagne	Local	1 000 €
FFVB-19-0062	44756900000000	CORLAY VOLLEY BALL CLUB	22320	Bretagne	Local	2 500 €
FFVB-19-0095	40212100000000	COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DES COTES D'ARMOR	22440	Bretagne	Départemental	15 000 €
FFVB-19-0139	38533000000000	ETOILE SAINT LAURENT	29200	Bretagne	Régional	3 000 €
FFVB-19-0158	39889600000000	VOLLEY BALL CLUB MALOUIN	35407	Bretagne	Local	2 000 €

FFVB-19-0161	48160400000000	PLOEMEUR VOLLEY	56270	Bretagne	Régional	2 000 €
FFVB-19-0184	79195400000000	ENTENTE SPORTIVE DU CANTON DE PIPRIAC (E.S.C.P.)	35550	Bretagne	Local	13 000 €
FFVB-19-0198	40004700000000	COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY-BALL DU MORBIHAN	56300	Bretagne	Départemental	3 000 €
FFVB-19-0201	40399900000000	ASSOCIATION SPORTIVE DE CESSON - SAINT-BRIEUC	22000	Bretagne	National	1 500 €
FFVB-19-0227	77774700000000	CERCLE PAUL BERT	35014	Bretagne	Local	10 à 00 €
FFVB-19-0232	45164500000000	MONTGERMONT VOLLEY-BALL CLUB (M.V.B.C.)	35760	Bretagne	Local	3 170 €
FFVB-19-0239	53133500000000	KLOAR-AVEN VB29	29360	Bretagne	Local	4 500 €
FFVB-19-0246	38003500000000	LIGUE RÉGIONALE DE VOLLEY-BALL DE BRETAGNE	56300	Bretagne	Régional	70 385 €

Dossiers CNDS « emploi »

Concernant le CNDS « emploi », toujours géré par la DRJSCS, la Ligue a effectué une demande de consolidation CNDS Emploi pour les 3 PSE existants et fait une demande de création de poste.

Au total 7 demandes de consolidation et 5 demandes de création ont été déposées concernant le volley-ball fédéral breton.

9. L'AGENCE DU SPORT

La création de l'Agence du Sport, opérationnelle depuis 2019, a consacré la réorganisation de la gestion de la part « territoriale » du CNDS. A l'instar d'autres fédérations, la FFVB a accepté de gérer cette campagne CNDS, à titre expérimental dès cette année.

Les décisions d'attribution prises en commission seront transmises à l'Agence du Sport pour validation et mise en paiement.

10. LA FFVB

L'AG FFVB 25 et 26 mai 2019 à Belfort.

- Bilan financier déficitaire (800000€)
- La FFVB a signé un nouveau partenariat avec Decathlon pro qui permettra à tous les clubs, comités et Ligues de bénéficier de 10% de remise sur leur gamme de produits décathlon volley / AllSix en plus des 10% déjà accordés aux pros

11. PERSPECTIVES 2019 - 2020

L'action inf'aux entraineurs se fera le 26 octobre à Dinard !

Les thèmes abordés :

- Baby-volley, animé par : Vincent, Edwige Corbin (CTS Bretagne), Nathalie Prigent, Ewen Rouinsard, Yoann Saliou (ETR)
- La motricité à l'attaque animé par : Cédric Dupeux (responsable du pôle de Dinard), Aurélien Flèche (Pipriac)
- Le volley santé (le volley care, le soft volley, le fit volley) : animé par Cyril Fischer
- En attente de programmation un atelier animé par Samuel Lepuissant

Renseignements et dossiers d'inscription d'ici fin août sur le site de la ligue.

- **Partenariat décathlon test ballons recherche de clubs testeurs de ballon**
- **Développement d'un appui administratif conventionné avec le CD 29**
- **Mise en œuvre du CNDP 2019 en fonction des actions financées**
- **Partenariat Hello Asso**
- **Labellisation par adhésion à la charte régionale des manifestations sportives dans le but d'améliorer notre démarche qualité sur certaines thématiques environnementales**

Tout le comité directeur de la LBVB remercie et félicite les nombreux bénévoles qui ont contribué à organiser et animer des manifestations de qualité et toutes les dirigeantes et tous les dirigeants bretons qui donnent de leur temps au Volley Ball breton.

Je salue l'investissement constant de ceux qui ont travaillé au sein du Bureau, du Comité Directeur et des diverses commissions de la LBVB.

Je remercie le CROS, la DRCSJS, Le Conseil Régional, les collectivités, les familles qui nous apportent leur soutien financier, logistique, la presse qui diffuse régulièrement et localement des articles sur notre discipline.

Je vous souhaite à tous une très bonne année sportive 2019-2020, et vous invite à soutenir notre équipe nationale pour l'Euro Masculin 2019 qui se déroulera du 12 au 29 Septembre à Montpellier, Nantes et Paris

Viviane Le Thomas Présidente, AG du 29 Juin 2019 à Pontivy